

Rejet du projet de bassin nordique: déception et colère à Nogaro

Au conseil municipal, vidéosurveillance, éclairage par leds, label Ecocert etc.



Rejet du projet de bassin nordique: déception et colère à Nogaro

Le Conseil municipal de Nogaro se réunit le 5 octobre avec un ordre du jour peu chargé. Mais ce sont les annonces lors des questions diverses qui retiennent l'attention.

Le rejet du projet de bassin nordique n'est pas accepté

On sait que le projet a été rejeté par la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) par 25 voix contre 16 (1). Christian Peyret, maire de Nogaro, déclare que « pendant des mois, il a vainement demandé un rendez-vous au président de la CCBA pour lui exposer ses nouvelles propositions : la prise en charge de tout le déficit - sauf 70 000 euros que la CCBA acceptait de régler – la prise en charge de la gestion et du maître-nageur. Mais « on a écarté mes propositions sans les examiner ». Selon le maire, le président ignorait où était le bois des Marnières où le bassin devait être construit...Il ajoute que la CCBA a demandé au bureau Adoc de refaire une étude avec des chiffres de fréquentation plus bas.

Par ailleurs, il a été dit que la géothermie devait chauffer l'hôpital en plus du bassin nordique et de la pisciculture, ce qui est faux. Enfin, la municipalité est en possession de documents très récents de Veolia (l'entreprise qui gère le forage), selon lesquels le volume de calories eût été parfaitement suffisant.

Christian Peyret conclut : « C'est un coup de poignard ! Un acte purement politique ! » On a même entendu quelqu'un dire : « Qu'est-ce que nous faisons dans cette communauté de communes ? »

L'observateur espère que les choses se calmeront avec le temps. On peut penser que les élus de la CCBA qui ont rejeté – en majorité – le projet de bassin nordique, voulaient confirmer le changement de majorité qu'ils ont réalisé aux dernières élections.

Incidemment, le maire veut que, désormais les charges de gendarmerie soient réparties dans toute la CCBA au lieu d'être uniquement à la charge de Nogaro.

Installation d'une vidéosurveillance

Christian Peyret aborde avec une grande prudence le principe d'installer une vidéosurveillance en ville. Il explique que les gendarmes lui ont dévoilé un nombre important d'actes de délinquance dans la région, dont seulement 40 % environ sont résolus par une enquête. L'installation de caméras de surveillance enregistreuses serait à la fois dissuasive et curative : quand un méfait aura été commis, on pourra visionner a posteriori ce qui a été enregistré. Mais il n'est pas question de prévoir une surveillance en temps réel.

Le maire souhaite que les Nogaroliens donnent leur avis sur cette question et qu'un débat démocratique ait lieu. Et il compte sur la presse pour diffuser cette demande.

Adresses et numéros de rue modifiés

À la suite de recherches approfondies, les adresses ont été vérifiées et celles qui devaient être modifiées l'ont été. La liste définitive peut être consultée à la mairie.

Achat de 3 parcelles pour un parking

Le conseil approuve l'achat de 3 parcelles de terrain sises à côté de la Poste (voir plan). Ce sont les parcelles « Baudier », « Dubrou » et « Schneider ». Ajoutées à la parcelle « Iglesias » déjà en possession de la commune, elle formeront un espace de parking pour 15 à 18 places rue de la Poste.

Éclairage public par leds

Il y a 540 points d'éclairage à Nogaro. 100 d'entre eux sont déjà des leds. Il y en aura 100 de plus à la fin de l'année. Ce qui permettra une économie d'électricité.

Vaccination anti-covid

Le centre de vaccination de la salle d'animation fermera après les séances des mercredis 13 et 20 octobre. La salle pourra donc être rendue aux activités des associations, ce à quoi Christian Peyret applaudit.

17 000 vaccins auront été effectués. Lors de toutes les séances de vaccination, le déjeuner aura été offert aux soignants et aux bénévoles du centre de vaccination. Le maire les rassemblera tous pour les remercier.

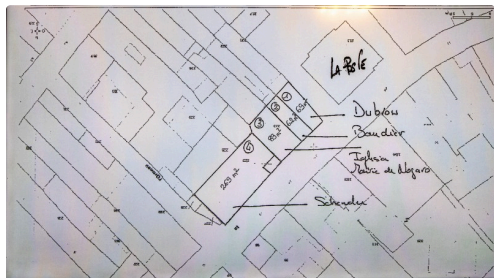
La cantine scolaire, qui a fourni ces repas, a reçu le nouveau label Ecocert de niveau 3 (3 carottes) pour l'année 2021. Il est noté que 45 % des enfants qui déjeunent à la cantine n'habitent pas Nogaro.

Départ de Patrick Ferrer

Patrick Ferrer, directeur général des services de la commune, va quitter son poste en novembre 2021. Il est muté à une commune de la métropole bordelaise.

(1) Voir l'article (<https://lejournal dugers.fr/article/51996-vive-tension-a-la-communaute-de-communes-de-nogaro-mis-a-jour-le-04102021>).

N.B. - Sur la photo du haut de page : une partie du conseil municipal avant le début de séance.



Les parcelles destinées à un parking



ATTRIBUE PAR ECOCERT FRANCE
CANTINE SCOLAIRE DE NOGARO
RUE DES FLEURS
32110 Nogaro

Diplôme Ecocert de niveau 3 pour la cantine scolaire



Patrick Ferrer va partir